Document généré le 11 oct. 2024 23:04

Cahiers québécois de démographie

Landry, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVIIe siècle*. Montréal, Leméac, 1992, 434 pages.

Hubert Denis

Volume 22, numéro 1, printemps 1993

URI : https://id.erudit.org/iderudit/010140ar
DOI : https://doi.org/10.7202/010140ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Denis, H. (1993). Compte rendu de [Landry, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVIIe siècle*. Montréal, Leméac, 1992, 434 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, *22*(1), 193–196. https://doi.org/10.7202/010140ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Cahiers québécois de démographie
Vol. 22, no 1, printemps 1993, p. 193-216.

Notes de lecture

Yves LANDRY. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVIIe siècle.* Montréal, Leméac, 1992, 434 pages.

Cet ouvrage est tiré d'une thèse de doctorat en histoire dirigée par Jacques Dupâquier et soutenue en 1989 à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Il se divise en deux parties. La première présente les principaux résultats de la thèse, regroupés sous le titre «Étude de démographie historique et d'histoire sociale». Suit un imposant répertoire biographique (de plus de 100 pages), très bien documenté, qui fera assurément les délices des généalogistes.

Au delà de la mise à jour des connaissances sur les Filles du roi, dont l'importance est fondamentale dans le patrimoine génétique canadien-français, l'auteur cherche, par l'analyse et la comparaison des comportements démographiques de ces immigrantes, à vérifier «dans quelle mesure le changement de milieu [provoque] des modifications dans le comportement démographique des individus, tout en préservant des traits propres au milieu d'origine» (p. 257). C'est là le propos central de son ouvrage.

Mais qui sont les Filles du roi ? À travers les témoignages des contemporains et l'historiographie, on apprend que ce sont des femmes recrutées et envoyées par les autorités métropolitaines, qui de plus les dotaient afin de faciliter leur mariage et leur établissement en Nouvelle-France. Toutefois, les lacunes des archives, notamment en ce qui concerne l'aide royale, ont obligé l'auteur à utiliser une définition empirique afin d'estimer le nombre de ces immigrantes. Ainsi, Landry accepte comme Filles du roi toutes celles qui ont immigré de 1663 à 1673, qui étaient libres de se marier à leur arrivée et dont le voyage n'a fait l'objet d'aucun financement d'origine privée.

Pour constituer son répertoire, l'auteur a utilisé le Registre de population du Québec ancien ainsi que divers ouvrages et

sources historiques. Il a ainsi dénombré 770 Filles du roi, présentes çà et là dans les sources canadiennes, qui constituent la population étudiée. Toutefois, en tenant compte de la mortalité de voyage et du fait que certaines femmes ont pu échapper à tout enregistrement, il estime à 850 le nombre de femmes à avoir quitté les ports français pour la Nouvelle-France. Par la présentation de divers commentaires d'époque et la comparaison avec d'autres œuvres, il assure la qualité et la représentativité de son répertoire.

Les Filles du roi étonnent par la diversité de leurs caractéristiques. Landry constate en effet que l'historiographie a légué d'elles une image homogène, calquée sur celle des immigrantes arrivées au cours de la période 1669-1671, qui forment près de la moitié de la population étudiée : ce sont habituellement des orphelines de l'Hôpital général de Paris, de milieu pauvre et peu instruites. En élargissant son objet d'étude, l'auteur constate une plus grande diversité des origines géographiques et socio-économiques. Il note, entre autres choses, que plus de la moitié de ces femmes n'étaient pas originaires de Paris et que plus d'une sur dix était issue de la noblesse.

Pourtant, la majorité des immigrantes étudiées ont vécu la partie européenne de leur vie dans des conditions pires que celles qu'elles allaient connaître dans la colonie. Il appert en effet que le Nouveau-Monde, riche en ressources alimentaires et peu densément peuplé, offrait une meilleure qualité de vie qu'une Europe aux prises avec des épidémies. Cette constatation fondamentale permet à l'auteur de vérifier son hypothèse d'acculturation des comportements démographiques.

L'envoi des Filles du roi était une réponse des autorités françaises au déséquilibre des sexes qui subsistait dans la colonie à l'époque. Il ne faut donc pas se surprendre que les immigrantes aient été attendues et fortement courtisées dès leur arrivée au port de Québec. Par conséquent, près du quart de ces femmes prenaient époux moins de deux mois après avoir posé le pied en Nouvelle-France et plus de huit sur dix dans les six mois suivant leur arrivée (p. 131).

Cet empressement transparaît un peu partout. Ainsi, comparés à ceux de la période 1632-1662, les conjoints étudiés ont eu droit à plus de dispenses de bans, ont célébré plus de fiançailles et ont conclu plus de contrats de mariage, comme s'il y avait «un désir de rapprocher des personnes qui s'ignoraient encore il y a peu de temps et de confirmer un choix que le gré des événements pouvait encore modifier» (p. 147).

Le nombre élevé de contrats de mariage annulés démontre également le devenir incertain de ces couples rapidement formés. En effet, près de 11 % des Filles du roi se sont mariées une première fois en ayant déjà annulé un contrat de mariage, alors qu'à peine 3 % des femmes avaient été dans le même cas au cours de la période 1632-1662. La faible endogamie des conjoints, sociale, géographique et culturelle, est une autre conséquence, et une preuve, de ces mariages conclus à la hâte.

L'acculturation démographique des Filles du roi est également visible à partir de l'étude de leur fécondité et de leur mortalité. Elles ont en effet une fécondité légitime qui se situe entre celle de leurs contemporaines restées en France et celle des femmes nées au Canada. Ainsi, si l'on s'en tient à la descendance complète des femmes mariées entre 15 ans et 19 ans, les Filles du roi ont en moyenne 10,2 enfants, contre 9,5 pour les femmes restées en France et 11,4 pour les Canadiennes mariées avec des immigrants au XVIIe siècle.

Ces résultats, intégrés à la thèse de l'auteur, démontrent l'effet salutaire du nouveau milieu de vie sur les comportements féconds des Filles du roi. Landry explique ce comportement fécond intermédiaire de deux façons. D'abord, il note une augmentation de l'espacement intergénésique, qu'il explique par un accroissement de la fécondabilité et par une diminution de la mortalité intra-utérine dus à la salubrité du milieu nord-américain. Il constate également que la stérilité des immigrantes s'aligne progressivement sur celle des femmes nées au Canada. En effet, on remarque que jusqu'à l'âge de 30 ans, la stérilité des Filles du roi est semblable à celle des femmes de la métropole restées sur le continent, et qu'elle se rapproche par la suite de celle des Canadiennes.

L'auteur se plaît également à souligner que la forte fécondité des Filles du roi met fin à la rumeur, longue de plusieurs siècles, voulant que les mœurs de ces femmes soient douteuses. En effet, la forte fécondité des immigrantes étudiées ne va aucunement de pair avec la stérilité, liée aux maladies transmises sexuellement, des prostituées de l'époque. De plus, la précocité des mariages a amené de faibles taux d'illégitimité et de conceptions prénuptiales.

Finalement, le changement de milieu a aussi un effet sur la longévité des Filles du roi, qui présentent une espérance de vie à 20 ans (41,4 ans selon la table de mortalité moyenne) supérieure à tout ce qu'on avait vu en Europe pour la même époque, exception faite des femmes des anciennes familles de Genève

étudiées par Louis Henry. Évidemment, en plus d'un changement salutaire de milieu, l'effet de sélection joue ici un rôle important en éliminant, à travers un début de vie difficile et un périlleux voyage, les femmes les moins adaptées.

Ainsi, tout au long de son livre, l'auteur démontre l'effet d'un changement de milieu de vie sur le comportement démographique des immigrantes. Il est à noter que la recherche historiographique est particulièrement développée ici par rapport à ce qui se fait habituellement en démographie historique. On doit également souligner l'exhaustivité de la bibliographie, qui plaira aux chercheurs de la discipline. De plus, l'auteur s'est efforcé de présenter de façon simplifiée les inévitables méthodes quantitatives et les nombreux tableaux, permettant au lecteur néophyte une lecture agréable.

Hubert Denis
Département de démographie
Université de Montréal

***